



Nous devons nous faire entendre !

22/06/2015

EN GREVE MARDI 30 JUIN !

En dépit de l'opposition forte de la majorité d'entre les collègues, marquée par de fortes participations aux grèves et un nombre important de signatures sur chaque pétition proposée, la direction persiste dans son projet de sous-traitance d'une partie de l'activité. Nous le savons tous et toutes, une telle perspective n'est pas porteuse d'avenir pour les emplois et les conditions de travail ; Il n'est que de faire le bilan des sites colis sous-traités pour se rendre à l'évidence : les inaptés ont été « nettoyés/ées », la discipline s'est durcie, les licenciements ont été nombreux, les effectifs en moyens propres ont quasiment disparus sur certains sites ou sont en voie de l'être sur les autres. Ceux ou celles qui oseront prétendre le contraire, direction ou organisations syndicales qui ont accompagné la casse par leur complaisance ou leur collaboration active pourront venir présenter leurs arguments au **rassemblement contre la sous-traitance que nous tiendrons le mardi 30 Juin à 10 heures devant la PFC, jour auquel nous appelons à faire massivement grève pour manifester à nouveau notre opposition à ce funeste projet !**

Un motif d'inquiétude !

Après avoir tenté de faire admettre au juge du tribunal de Melun que la sous-traitance n'était pas un projet important, après avoir perdu le procès, la direction a été condamnée à remettre certains documents en vue de l'expertise votée par le CHS.CT.

Parmi ceux-ci figure le cahier des charges dont l'examen ne manque pas d'intérêt.

On peut y voir que contrairement au projet présenté au CHS.CT qui ne concernait que le chargement des remorques Vrac, le Hors-Norme est également prévu à sous-traitance avec le quai Arrivées apparemment pour les

« Vrac Plancher », actuellement traités par des collègues intérimaires.

Voilà qui explique que depuis plusieurs mois ce sont principalement des collègues intérimaires en nombre réduit, qui sont affectés/es sur ce chantier, en Nuit et en Matin, comme pour nous habituer à ne plus traiter ce trafic et ne rien trouver de scandaleux finalement à ce qu'il soit sous-traité.

Enfin, ce ne sont plus 45 travailleurs/ses sous-traitants/tes qui sont prévus/es mais 50 !

Aies confiance...



On le voit, la transparence n'est pas le fort de la direction, et l'opacité dans la transmission d'informations indique que l'on a forcément quelque chose à cacher, un mauvais coup contre l'emploi et les conditions de travail par exemple !

Nous devons montrer à la direction que nous ne sommes pas dupes de ce qui se prépare et que nous restons mobilisés/es !



Les ravages de la sous-traitance



ACP Île de France

Pionnière en la matière, la Dot IDF peut se vanter d'avoir réussi son coup : les sites sont sous traités en moyenne à 80% ! Ce sont des centaines d'emploi qui ont disparu en très peu d'années.

GENNEVILLIERS PFC

Les Camarades nous écrivent : « 110 agents postiers en production et 58 agents ST soit plus de 50% sans oublier quotidiennement une moyenne de 30 intérimaires par jour (agents en CA, AT, CM, postes vacants).



Voilà le triste bilan de la PFC de Gennevilliers, avant l'arrivée de la ST en avril 2011, nous militants de SUD dans les HMI avons appelé le personnel à réagir mais beaucoup pensaient qu'avec la ST plus de sales positions de hors norme et vrac mais vu le désastre à ce jour ils se mordent les couilles mais trop tard ! »

CAVAILLON PFC

Les Camarades nous écrivent : « Pour ce qui est de la PFC de Cavaillon, et selon les informations ou le constat fait sur place : Est totalement sous-traité sur le site le trafic Hors Norme TG2 par des

travailleurs handicapés. Ceci depuis environ 1 an et qui nous a valu la perte de près d'une trentaine d'emplois. Le H.N TG1 étant lui déjà sous-traité depuis plusieurs années. »



TOULOUSE PFC

Les Camarades communiquent : « bonjour, à la PFC de Toulouse nous sommes en pleine réorganisation, qui prévoit le recours à la sous-traitance pour le chargement de toutes les remorques vrac voire le déchargement des vracs plancher qui se multiplient en ce moment. Je ne pourrais donner des chiffres définitifs qu'à la mise en place de la réorganisation.

Toutefois la direction parle de neuf positions en soirée et de deux voire trois en jour, mais évidemment les agents sont inquiets par la pertes de ces positions et le fait que ce ne soit qu'un début .



Voilà les seules informations que je puisse donner pour le moment. Pour donner un ordre de valeur nous avons environ 90PT sur la production, sur la PFC de Toulouse, donc le pourcentage de sous-traitance serait supérieur à 10%. La direction justifie l'emploi de la sous-traitance par

le coût trop élevé de l'intérim, mais nous ne sommes pas naïfs au point d'avaloir cette couleuvre. En 2014 nous étions sortis (en masse) pour refuser cette sous-traitance mais cette fois en l'incluant dans la réorg la direction compte bien nous l'imposer. »

CHRONOPOST (Groupe La Poste)

Après avoir sous-traité la distribution et le tri à plus de 95%, c'est au tour des services commerciaux et des services clients que la

direction s'attaque ; encore un effort et le but sera atteint : la seule gestion du tiroir-caisse !

**Ce ne sont là que quelques exemples
C'est tout le secteur du Colis qui est touché !
C'est toutes et tous ensemble qu'il va falloir s'y mettre !**